



L'ÉCLAIREUR DE HÉNANBIHEN

OCTOBRE 2022

Edito 



L'heure des rentrées

L'heure de la rentrée a sonné. Après un été ensoleillé et deux mois de vacances, les enfants ont retrouvé les bancs de l'école. Nous jouons la carte de la sécurité et nous faisons le point régulièrement pour savoir quelle organisation adopter. S'il n'est pas toujours simple de trouver la bonne organisation, nous avons à cœur de faire en sorte que les enfants, les élèves soient accueillis dans le meilleur cadre possible.

L'école publique compte 104 élèves et à l'école privée Saint-Joseph, l'effectif est de 72 enfants. Nous sommes ravis d'accueillir de nouveaux élèves dans tous les niveaux grâce aux nouvelles arrivées au sein de notre commune. Il est également prévu de nouvelles arrivées d'élèves au cours de l'année 2023, soit encore une dizaine d'enfants dans chacune des écoles.

Si nous sommes **riches d'avoir deux écoles** au sein de notre commune, il est heureux de voir que ces deux établissements peuvent mener des actions communes.

La commune peut compter sur un personnel actif avec trois secrétaires, trois agents dédiés à l'équipe technique, deux personnes chargées de la restauration scolaire, deux ATSEM intervenant au sein de l'école et au sein de la garderie et enfin quatre personnes s'impliquant au sein de la garderie, ou pour l'entretien des locaux.

L'école, « **les Abords de l'école** »... vous avez pu apercevoir ou être informé qu'une réflexion est menée autour des abords de l'école. En effet, voilà de nombreuses années qu'il est observé qu'accéder à l'école publique est compliqué, dangereux. Nous avons donc commencé à réfléchir autour de ce sujet avec le Cabinet Ersilie. Une nouvelle démarche qui se veut participative. Quoi de mieux que de faire participer les intéressés : les riverains, les parents d'élèves, les enseignants, les associations... chacun a pu déjà faire des constats, des suggestions dont il est pris note. Il y a des boîtes aux lettres oranges auprès de l'école publique, et une seconde auprès de la salle dédiée aux diverses activités dite « la salle verte », dans lesquelles vous pouvez déposer vos remarques et idées. Mais ce projet n'implique pas que la route qui mène à l'école. Nous sommes donc amenés à travailler sur ce que l'on peut appeler « l'îlot » de l'école et notre réflexion se fait également autour du service de restauration scolaire, de la garderie. A terme, la salle verte et l'ancien boulodrome vont être détruits. Il peut donc être pensé à un nouvel accès ou une nouvelle salle multifonction qui pourrait accueillir les écoles et les associations sportives par exemple. Deux réunions ont pu avoir lieu et un atelier participatif ouvert aux habitants de la commune se fera le **Lundi 10 octobre à 19h00 à la salle des fêtes**. Ce travail commun a pour échéance la fin d'année 2022.

Le forum des associations a connu la visite de nombre de personnes venues s'inscrire dans les différentes associations présentes. Un moment convivial que nous serons ravis de retrouver l'année prochaine.

La mairie, Monsieur le Maire, les Adjointes et les conseillers municipaux se rendent disponibles pour chacun d'entre vous. Nous avons donc souhaité élargir les temps d'ouverture de la mairie. A compter du 1^{er} octobre, la Mairie sera ouverte : le lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et le lundi, mercredi, vendredi de 14h à 16h30. Le samedi est dédié aux rendez-vous, il est donc possible de prendre rendez-vous avec le Maire ou l'un de ses adjoints.

Alors bonne rentrée à tous.

Eliane THEVENIN, adjointe

L'an deux mil vingt-deux, le 8 septembre à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de Hénanbihen, légalement convoqué le 25 août deux mil vingt-deux, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Jean-Michel LEBRET, Maire.

Étaient présents : M. LEBRET Jean-Michel, Mme CORDON Catherine, M. GAUTHIER Joseph, M. DANIEL Jean-Michel, Monsieur HOUZE Daniel, M. LE BRUN Gildas, Mme DURAND Anne, M. CHMIELEWSKI Ludovic, Mme COURCOUX Aurélie, M. MEFFRE Régis, Mme RONDEL Emmanuelle, M. MEHOUS Gwenaël.

Étaient excusées : Mme THEVENIN Eliane pouvoir à Mme CORDON Catherine, Mme LEFORESTIER Isabelle pouvoir à Mme COURCOUX Aurélie.

Était absente : Mme ABBE Jacqueline

• **Assujettissement des logements vacants à la taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale**

Monsieur le Maire expose les dispositions de l'article 1407 bis du code général des impôts permettant au conseil municipal d'assujettir les logements vacants à la taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale. Il rappelle les conditions d'assujettissement des locaux et les critères d'appréciation de la vacance et précise qu'en cas d'imposition erronée liée à l'appréciation de la vacance, les dégrèvements en résultant sont à la charge de la collectivité.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décide d'assujettir les logements vacants à la taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale, et charge Monsieur le Maire de notifier cette décision aux services préfectoraux.

• **Transfert de fonds du budget communal vers le budget du lotissement des Rochettes**

Monsieur le Maire rappelle que lors du vote du budget communal, le Conseil municipal a décidé de financer l'achat du terrain pour le futur lotissement des Rochettes ainsi que les études pour l'aménagement du lotissement avec l'excédent du budget communal afin de ne pas recourir à l'emprunt. Ce qui représente une avance sur le budget du lotissement des Rochettes qui sera ensuite reversée sur le budget communal lorsque le budget du lotissement des Rochettes sera clôturé. Aujourd'hui il faut autoriser le transfert de ce fonds du budget communal vers le budget du lotissement des Rochettes. Il était convenu que la somme de 330 000 euros soit attribuée à l'achat du terrain et la somme de 100 000 euros soit attribuée aux études soit un total de 430 000 euros prévus au compte 27638 au budget communal et au compte 168741 au budget lotissement des Rochettes.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents : autorise le transfert de fonds pour un montant de 430 000 euros du budget communal vers le budget du lotissement des Rochettes, et autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à cette affaire.

• **Approbaton du Contrat départemental de territoire 2022-2027 – Autorisation de signature du CDT 2022-2027**

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal de la mise en place par le Département des « contrats départementaux de territoire » (CDT) pour la période 2022-2027. A l'occasion des différents temps d'échanges organisés par les Maisons du Département sur les territoires de février à avril dernier, le Département des Côtes d'Armor a rappelé sa volonté d'engager une nouvelle contractualisation territoriale pour la période 2022-2027, afin de poursuivre et renforcer la solidarité et le lien avec les communes et répondre aux besoins des costarmoricens. Ce nouveau cadre contractuel répond aux objectifs suivants : soutenir équitablement l'ensemble du territoire costarmoricens, améliorer la visibilité de l'action départementale et des investissements réalisés sur les territoires, soutenir les communes "rurales", favoriser/valoriser la mutualisation des projets structurants garantir/assurer la cohérence des politiques en faveur de la transition écologique et énergétique sur l'ensemble du territoire départemental dans un cadre administratif qui se veut souple et simple.

Soucieux d'œuvrer pour une société plus durable, le Département nous invite également à inscrire nos actions et viser les objectifs de l'Agenda 2030 » et la prise en compte notamment des transitions écologiques, énergétiques et climatiques. Les projets d'investissement soutenus devront répondre à l'une au moins des thématiques suivantes : solidarités humaines, transition écologique et aménagement du territoire, équipements culturels et sportifs, patrimoine historique, développement de circuits courts en vue d'une alimentation durable, ouvrages d'art, assainissement, eaux pluviales, eau potable ainsi que les projets d'investissement innovant.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal : approuve les termes et modalités du « contrat départemental de territoire 2022-2027 » et ses annexes (n°1 : règlement d'intervention, n°2 : Charte départementale de visibilité) fixant le montant de l'enveloppe plafonnée de la commune à 177 918 € H.T. pour la durée du contrat ; et autorise M. le Maire de Hénanbihen ou son représentant à signer le « contrat départemental de territoire 2022-2027 » ainsi que tout acte s'y rapportant.

• **Vente des terrains sis La Roche Couverte à M. RAULT et Mme CHARBONNEAU**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que Mme CHARBONNEAU et M. RAULT souhaitent acquérir les parcelles communales YE 244 et 248 Rue de la Roche Couverte, d'une surface de 1522 m² pour un projet de station de lavage. Monsieur le Maire demande l'autorisation au Conseil municipal de signer la vente des parcelles YE 244 et 248 rue de la Roche Couverte. Le terrain représente une contenance de 1522 mètres carrés, au prix de 10 € TTC le m² en zone N et 15€ TTC le m² en zone 1AUyc (constructible), répartis comme suit : 587 m² en zone 1AUyc constructible à 15€ le m² pour un montant de 8805 €, et 935 m² en zone N non constructible à 10€ le m² pour un montant de 9350 €. Le montant total de la vente s'élève à 18 155€. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal : Autorise Monsieur le Maire à signer l'acte de vente des terrains communaux Rue de la Roche Couverte, et autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents se rapportant à ce dossier.

~ PAROLE DE LA MINORITÉ ~

La mission de la minorité est notamment de contrôler comment les impôts des contribuables d'Hénanbihen sont utilisés et de donner son avis sur les projets de la majorité mais également de participer à la gestion courante de la commune lorsqu'elle le peut, par exemple en ce qui concerne l'entretien des voies communales.

En cas de défaut d'entretien de la voirie s'agissant des accotements, des fossés ou des enrobés, la commune peut être tenue pour responsable des conséquences engendrées aux véhicules, voire aux personnes. Un « nid de poule » par exemple non rebouché ou mal rebouché sera source d'accident, mais aussi de réparation onéreuse dans très peu de temps.

Nous proposons donc à **tous les habitants d'informer par écrit** la mairie (mairie.henanbihen@wanadoo.fr) dès que vous constatez une **détérioration nécessitant** à minima **une réparation** ou une signalétique spécifique en l'attente de la réparation. Ainsi la commune avertie.....en vaudra deux.

Emmanuelle RONDEL, Régis MEFFRE et Gwenaël MEHOUAS, élus de la minorité

~ INFORMATION DE LA PRÉFECTURE : AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE ~

En exécution de l'arrêté préfectoral du 6 septembre 2022, il est procédé à une enquête publique en vue de l'établissement des servitudes radioélectriques contre les perturbations électromagnétiques et les obstacles liés aux centres radioélectriques et aux faisceaux hertziens de communes du département des Côtes d'Armor. L'enquête est organisée du **lundi 26 septembre 2022 (9h00) au vendredi 14 octobre 2022 (17h00)**, et est ouverte dans plusieurs mairies, dont celle d'Hénanbihen.

Le porteur du projet est M. le Ministre de l'Intérieur, Direction du numérique, Centre à compétence nationale en ingénierie et servitudes, 17, rue du Rempart St-Etienne, 31500 Toulouse. Le préfet des Côtes d'Armor est le coordonnateur de l'enquête et centralise les résultats. M. Francis OHLING est désigné en qualité de commissaire enquêteur.

Pendant toute la durée de l'enquête, le public peut consulter le dossier **numérisé** (mémoire explicatif et plan(s) associé(s)) afférent à **chaque commune, listée à l'article 1^{er} susvisé**, auprès de la mairie qui le concerne aux jours et horaires habituels d'ouverture.

Pour la mairie de Saint-Brieuc, siège de l'enquête, il conviendra préalablement de prendre rendez-vous pour consulter le dossier : par téléphone au 02 96 62 55 06 ou par courriel à l'adresse suivante : service.election@saint-brieuc.fr

Le commissaire enquêteur disposera de l'ensemble du dossier constitué des mémoires explicatifs, de la liste des communes concernées et des plans associés. Il se tiendra à la disposition du public aux dates et heures ci-après :

| Permanences commissaire-enquêteur | | | |
|-----------------------------------|--|------------------------|------------------------|
| Lieux | | Dates | Horaires de permanence |
| Mairies | adresses | | |
| SAINT BRIEUC | place du Général de Gaulle | Le lundi 26/09/2022 | 14h00-17h00 |
| LANNION | place du Général Leclerc | Le vendredi 30/09/2022 | 14h00-17h00 |
| DINAN | Pôle « service à la population » situé à l'Atelier, 5 bis rue Gambetta | Le jeudi 06/10/22 | 14h00-17h00 |
| GUINGAMP | 1, place du Champ au Roy | Le vendredi 14/10/22 | 09h00-12h00 |

Pendant toute la durée de l'enquête, les intéressés peuvent formuler des observations et les consigner directement par écrit, soit :
- sur le registre principal à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire-enquêteur qui sera ouvert à la mairie de Saint-Brieuc (sur rdv sauf lors de la permanence du commissaire enquêteur),

- sur les registres subsidiaires qui seront disponibles dans les mairies de Lannion, Dinan et Guingamp,

- par voie postale, à l'attention du commissaire enquêteur à l'adresse suivante : Préfecture des Côtes d'Armor DRCT- BDD- Place du général de Gaulle BP 2370 22023 Saint-Brieuc,

- par voie électronique à son attention également et en précisant en objet « enquête publique servitudes radioélectriques », à l'adresse suivante : pref-enquetes-publiques@cotes-darmor.gouv.fr

Le commissaire enquêteur disposera d'un délai d'un mois à compter de l'expiration du délai d'enquête pour rédiger un rapport et émettre ses conclusions motivées sur l'établissement des servitudes radioélectriques. Toute personne peut prendre connaissance de ces documents dans les mairies concernées et à la préfecture des Côtes-d'Armor – DRCT – bureau du développement durable ainsi que sur son site internet : <http://www.cotes-darmor.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques>

~ INFORMATION DE LA PRÉFECTURE : CONSULTATION PUBLIQUE ~

Par arrêté préfectoral du 8 septembre 2022, une consultation du public de quatre semaines est ouverte sur la demande soumise à enregistrement, présenté par le GAEC ELEVAGE LAITIER DES FOSSES, lieu-dit Les Fossés à Hénanbihen.

Objet de la demande : extension de l'élevage bovin pour un nouvel effectif de 167 vaches laitières, et mise à jour du plan d'épandage.

Les pièces du projet seront disponibles du 17 octobre au 14 novembre 2022.

Pendant toute la durée de la consultation, les tiers intéressés peuvent prendre connaissance du dossier, formuler leurs observations sur ce registre ouvert à cet effet, ou adresser toute correspondance au préfet (direction départementale de la protection des populations), avant la fin du délai de la consultation du public :

- Par voie postale : direction départementale de la protection des populations - 9 rue du Sabot - BP 34 - 22440 PLOUFRAGAN
- Par voie électronique : ddpp-envi@cotes-darmor.gouv.fr

~ ÉTAT CIVIL ~

Naissances :

Le 20 août 2022 : **Joy CARFANTAN**, fille de Alexis CARFANTAN et de Tiphaine HERVE

Le 22 août 2022 : **Elise JOLY**, fille de Alexis JOLY et Noémie NICOLAS



La municipalité présente ses sincères félicitations aux parents et ses vœux de bonheur aux bébés

Mariages :

Le 10 septembre 2022 : **Mme Mégane BOUREGBA et M. Quentin BETTON**

La municipalité présente tous ses vœux de bonheur aux époux.



Décès :

M. Loïc GOURET, né le 15 mai 1961 à Plancoët, décédé le 15 août 2022 à Saint-Brieuc.

Mme Thérèse LEVEQUE, née le 14 avril 1934 à Hénanbihen, décédée le 21 août 2022 à Hénanbihen.

M. Gilbert MACE, né le 31 juillet 1940 à Hénanbihen, décédé le 31 août 2022 à Saint-Brieuc.

M. Jules RABIN, né le 18 juin 1934 à Hénanbihen, décédé le 16 septembre 2022 à Saint-Malo (Ille-et-Vilaine).

Mme Angélique GOURDEN, née le 25 décembre 1970 à Hennebont (Morbihan), décédée le 17 septembre 2022 à Hénanbihen.

La municipalité présente ses sincères condoléances aux familles.



~ URBANISME ~

DP : déclaration préalable

PC : permis de construire

PC 02207622C0010 : M. et Mme LHOTELIER Christophe et Christine, extension de l'habitation et construction d'un préau, 2 rue du Temple.

DP 02207622C0036 : SARL LA VILLE POISSIN, pose de panneaux photovoltaïques sur 2 bâtiments, La Ville Poissin.

DP 02207622C0035 : SCEA DE LA COLLINE, pose de panneaux photovoltaïques sur un bâtiment, La Colline.

DP 02207622C0034 : SCEA DE LA COLLINE, pose de panneaux photovoltaïques sur un bâtiment, Codenoual.

DP 02207622C0027 : M. RONDEL Ronan, construction d'un préau, 2 rue du Temple d'en Haut.

DP 02207622C0029 : M. GROUAZEL Bruno, remplacement d'une haie par un portail, 11 rue de la Libération.

DP 02207622C0032 : SCI BONAV, modification et création d'ouvertures, La Croix Chemin.

DP 02207622C0030 : M. MACHADO Jean-Paul, construction d'un mur de soutènement et édification d'une clôture avec portail, 7 rue des Templiers.

DP 02207622C0024 : Mme MORTLOCK Helen, changement de la porte d'entrée et de fenêtres, 12 Le Fais.



~ MESSAGE DES ECOLES ~

Ecole St-Joseph



Votre enfant prendra le chemin de l'école en 2023 ? Si vous souhaitez rencontrer l'équipe enseignante, Magalie, Laurence, Elise et Laurence seront ravies de vous accueillir avec votre enfant pour une visite personnalisée afin de vous présenter les programmes scolaires, les bâtiments rénovés et adaptés à chaque âge ainsi que toutes les activités culturelles, sportives et les voyages proposés au sein de l'école. Inscription possible tout au long de l'année à partir de 2 ans. À bientôt !

Magalie Le Fresne, directrice. Tel : 02 96 31 53 84 /mail : eco22.stjo.henanbihen@e-c.bzh

~ PETIT RETOUR SUR LE FORUM DES ASSOCIATIONS ~



Bienvenue à la nouvelle association « Le fil à coudre », qui a participé à son premier forum le samedi 10 septembre, en compagnie des 15 autres associations de la commune.

L'occasion pour chacun de choisir son activité de l'année !

~ VIE ASSOCIATIVE ~

Association des Parents d'Elèves de l'école publique

Grand Rendez-vous des parents le 14 octobre à 20h30

L'Assemblée Générale de l'APE se déroulera dans la salle de motricité à l'École publique.

Un moment unique dans l'année pour faire le bilan, présenter tous les grands projets avec nos instits préférés, partager les échéances, élire le bureau et réélire les membres 2022-2023 😊

On vous espère nombreux - Info : apehenanbihen@gmail.com



L'US Frémur Fresnaye

Organise son repas

Le Samedi 15 OCTOBRE à HENANBIHEN

Salle des Fêtes 19 h

Menu

Kir servi à table

COUSCOUS

Fromage, dessert et café

Tarif en salle 13 € et 8 € enfants moins de 10 ans

Tarif à emporter : 13 €

TICKETS EN VENTE à :

Bar Le Neptune & chez " Nathalie "
" Chez SAM " à Landébia

Réservation
date limite
11 octobre 2022

Maryvonne : 06-50-51-65-33

Valérie : 06-62-29-28-47

Louis Claude : 07-86-86-73-58



Les prochains matchs des Equipes de
Foot de Hénanbihen

le 16 octobre 2022 à Hénanbihen

13h30 : Hénanbihen USFF 2 / Plélan-Vildé FC 3 (match aller)

15h30 : Hénanbihen USFF 1/ Plélan-Vildé Corseul 1
(match aller)

le 23 octobre 2022 l'extérieur

15h30 : Bourseul FC 1 / Hénanbihen USFF 2 (match aller)

15h30 : Saint-Malo US 3 / Hénanbihen USFF 1 (match aller)

le 6 novembre 2022 à Hénanbihen

13h : Hénanbihen USFF 2 / Saint-Méloir Es. 1 (match aller)

15h : Hénanbihen USFF 1/ Saint-Malo AS JC 1 (match aller)

AJHA



L'Association des Jeunes d'Hénanbihen et de ses Alentours organise son **assemblée générale** le **vendredi 21 octobre à 19H30** à la salle de la résidence du parc.



RANDO'BIHEN : Circuits du mois d'octobre

Pour tous renseignements : randobihen@gmail.com ou **06.27.55.90.46**

Degrés de difficulté : 1 - Facile 2 - Moyen 3 - Difficile

Rendez-vous **mercredi 13H30** - Parking Ecole Privée

Rendez-vous **vendredi 9H30** - Parking Ecole Privée

| | | | | | |
|-------------|------------------------------|---|-------------|------------------|---|
| 05 octobre | La Renarde Saint Alban | 2 | 07 octobre | Erquy | 1 |
| 12 octobre | Le moulin de la mer Matignon | 1 | 14 octobre | Fréhel - Le Golf | 1 |
| 19 octobre | Le Plessis Balisson | 2 | 21 octobre | Trégomar | 1 |
| 26 octobre | Jospinet La Contentin | 3 | 28 octobre | Saint cast plage | 1 |
| 02 novembre | Fort La Latte -Cap Fréhel | 2 | 04 novembre | Le Chêne au loup | 1 |

"Courir à Hénanbihen "

« Courir à Hénanbihen " 🏃...reprise automnale ! »

Tu es coureur (se) ? N'hésite pas à nous rejoindre pour une sortie running dans la campagne Hénanbihannaise tous les mercredis en fin de journée !

Ouvert à tous : tout niveau admis et parcours/ distance adaptés en fonction du nombre et des participants.

Rendez-vous : mercredi à 18h50 devant la mairie d'Hénanbihen pour un départ à 19h (course de 1 heure environ). Si certains sont plus disponibles le dimanche ou un autre jour, possibilité de mettre en place quelque chose également !

Renseignements : 06 20 39 53 77 / trail.stjohenanbihen@gmail.com



JAMBON à L'OS

Samedi 22 octobre 2022

L'école St Joseph vous propose :



Jambon à l'os - riz

Fromage + dessert (Marie Morin)

13 €

VENTE A EMPORTER UNIQUEMENT

Tickets repas en vente dans les commerces et auprès des parents
Retrait des repas à partir de 18h00
à la salle des fêtes d'HENANBIHEN

ASSOCIATION DE TAI CHI TAOÏSTE MATIGNON- PLEBOULLE : N'hésitez pas à nous rejoindre !

La pratique des arts internes de Tai chi taoïste peut vous apporter bien-être physique et moral, vous aider à gérer votre stress et apaiser vos douleurs. Le 1^{er} cours est sans engagement, puis 63 € pour 3 mois (dont 15 € d'adhésion).

Les classes se déroulent dans une ambiance conviviale et non compétitive : à la salle des fêtes de **Matignon** le jeudi de 18h30 à 19h30 et à la salle des fêtes de **Pléboulle** le mercredi de 11h à 12h. Infos au 02.96.41.20.90 ou sur taoist.fr

Journée sportive : la septième édition lancée !

Hénantrail (une association affiliée de l'école St Joseph) vous convie **le 19 novembre pour une journée sportive.**

Au programme : 2 randonnées de 8 et 15 km, 4 courses enfants, une course nature de 8 km et un trail nocturne de 16 km (inscriptions sur le site Nextron).

Nous comptons aussi sur vous les bénévoles de toujours sans qui cette journée ne serait pas possible. Merci de vous rapprocher des parents d'élève de votre connaissance pour vous inscrire comme les années passées ou alors de contacter Julien Toublanc au 0683558511 ou un des membres de l'association Hénantrail.

Continuons de faire de cette journée une belle fête sur la commune d'Hénanbihen ! Comme l'année dernière pour les habitants de la commune qui le souhaitent, nous vous proposons de décorer et d'illuminer vos maisons qui se trouvent sur le parcours du trail nocturne (chemin de randonnée du Guinguenoual en partie) pour encore plus de surprises pour nos coureurs.

Par avance, merci pour votre investissement à cette journée et RDV Le SAMEDI 19 Novembre dès 13H30.

Sportivement votre, l'association Hénantrail.

TRAIL NOCTURNE HENANBIHEN le **19 NOV.**

À PARTIR DE 14H

RANDONNÉES / COURSES ENFANTS / COURSE NATURE **8Km** / TRAIL NOCTURNE **16KM**

16H15 18H

UN PARCOURS SEMÉ DE SURPRISES

ORGA HÉNANTRAIL AU PROFIT DE L'ÉCOLE ST JOSEPH D'HÉNANBIHEN ET UNE ASSOCIATION CARITATIVE LOCALE

ABC BIBLIOTHEQUE



L'association ABC d'Hénanbihen propose des cours d'informatique pour débutants et confirmés. Les cours ont lieu tous les lundis et ont débuté le 19 septembre :
Débutants 10h30 - 12h / Débutants confirmés 13h30 - 15h / Confirmés 15h15 - 16h45.
Rendez-vous à la bibliothèque située à côté de la mairie avec votre ordinateur portable. Le montant annuel est de 50 euros. Pour tous renseignements, contactez Yves au 06 27 55 90 46.

CLUB DU BON ACCUEIL

Le Club « Le Bon Accueil » est heureux de vous annoncer la reprise de toutes ses activités, le jeudi après-midi à la salle du Cercle à partir de 14h. Jeux de société, de cartes ou de boules, marche douce, le tout suivi du goûter, vous y serez tous les bienvenus.



Le 7 novembre, bon nombre sont déjà inscrits au **spectacle « Celtes de tous Pays »**, à la salle Hermione à Brézillet. Il reste encore quelques places au prix de 25 € pour les adhérents et 30 € pour les non-adhérents au club.
Inscriptions au 06-86-61-48-05

ADMR (association de service d'aide à la personne)

L'ADMR, l'association du service d'aide à domicile, s'associe au **projet MONA LISA pour accompagner les personnes seules**. Si vous voulez obtenir des informations, si vous avez besoin de compagnie ou si le projet vous intéresse, vous pouvez contacter : Mme GUILLOIS Véronique - 12 rue de la Libération - 22550 HENANBIHEN (laisser un mot dans la boîte aux lettres avec vos coordonnées, elle vous contactera).

~ EVENEMENT : OCTOBRE ROSE ~

TOUS UNIS CONTRE LE CANCER

Dans le cadre de la campagne Octobre Rose, **12 évènements forts vont être proposés sur la commune de Saint Cast le Guildo**.

Au fil du mois d'octobre, seront organisées diverses activités : tournoi sportif, distribution de roses sur les marchés de Saint Cast et Matignon, goûters littéraires, etc.

Le samedi 15 octobre, concert de chants de marins. Et en point d'orgue à la salle d'Armor : la projection du film « Elles dansent » le mardi 25 octobre et nombreuses animations le mercredi 26 octobre pour une journée de rencontres et d'échanges autour d'ateliers de sensibilisation avec exposition photos et paroles de femmes.

Tout le programme sur le site : www.comite-des-fetes-saintcastleguildo.fr/content/108-octobre-rose



Les communes de Lamballe Terre & Mer s'unissent face aux cancers du sein !

R'Osons la vie pour

Octobre rose

Sam. 22 Octobre
Salle Jean Régnier | 14h-18h

Trébry

Animations pour tous !

Atelier scrapbooking | Atelier couture
Espace prévention | Buvette | Danse
Maquillage enfants et plein d'autres surprises.

Rencontre

Avec la présence amicale de Lenaïg Jestin, autrice de la petite boule.

Randonnée pédestre

5 km (départ 14h15), 10 km (départ 14h30)
Pré-inscription au 06 95 34 56 19
ou inscription dès 13 h 30



Journée d'information et de sensibilisation, ouvert à tous.



@rososlavie



06 95 34 56 19
(Cécile)



CONTRE LE CANCER
CÔTES D'ARMOR

Assistante maternelle

Pour certains vous me connaissez comme la vendeuse du « Fournil des Délices » ou même comme maman d'Hugo.

Je suis également assistante maternelle depuis 2018.

Je dispose de 3 places. Temps complet ou partiel. Année complète ou incomplète.

N'hésitez pas à venir me voir ou à me contacter au 06.30.32.57.98

Je me ferais un plaisir de garder votre petit bout lorsque vous partez au travail.



Recherche petit travail

Homme de 59 ans, en invalidité, recherche petit travail sans connaissances spécifiques pour complément de revenus : 4h maximum par jour.

Tel : 06.49.15.12.31



Recherche auxiliaire de vie

Dame, recherche à partir de mi-novembre une personne pour l'aide quotidienne à la toilette, et pour transport pour aller faire les courses une fois par semaine. Tel : 02.96.41.23.62



Offres d'emploi Penthievre Actions



Penthievre Actions
Zone de Lanjouan
44, rue de Dinard
22 400 LAMBALLE
Tél : 02.96.31.34.77

Penthievre Actions, dans le cadre de ses Ateliers et Chantiers d'Insertion (ACI), propose des Contrats à Durée Déterminée d'Insertion (CDDI), de 26h par semaine, et pour une durée minimale de 4 mois

Aussi, ce type de contrat de travail permet à chaque salarié de bénéficier d'un accompagnement individualisé, dans la prise de poste et le suivi en activité par son encadrant technique, et par une conseillère socioprofessionnelle, pour trouver un emploi plus durable, et/ou pour réfléchir à un nouveau projet professionnel.

Les offres d'emploi à pourvoir à la rentrée, sont les suivantes :

- **Agent d'entretien des espaces naturels à Lamballe et à Plurien** : Entretien de l'environnement (débroussaillage, petits élagages et tronçonnage...), des sentiers de randonnées pédestres, des parcs d'activité, des bassins d'orage et cours d'eau, entretien des espaces verts (tonte, désherbage, taille de haies...)
- **Employé(e) de vente - Manutentionnaire à Lamballe** sur le magasin de Ressourc'Éco : Mise en rayon, réagencement de magasin, conseil clientèle, encaissement des articles.
- **Agent de collecte, tri et valorisation à Lamballe** sur l'atelier de Ressourc'Éco : collecte en déchèteries, et aux apports de particuliers, enregistrement et pesage des objets, nettoyage et petites réparations des objets...
- **Chauffeur-livreur à Lamballe** sur l'atelier Ressourc'Éco : en plus de réaliser les missions de l'agent de collecte, tri et valorisation, le chauffeur-livreur, titulaire du permis C, a en charge de vérifier les points de sécurité en lien avec la conduite du camion poids-lourd, organise le chargement de son véhicule, réalise les tournées préparées par l'encadrant technique.
- **Employé(e) de repassage sur Lamballe** : Réception, comptabilisation, enregistrement des articles textiles. Repassage en fonction de la demande des clients. Facturation et encaissement des règlements.

Nous rappelons que les candidats n'ont pas besoin d'avoir de compétences techniques particulières, ils seront formés en interne, seule la motivation à l'emploi et à la recherche d'un emploi plus durable est importante.

Offre d'emploi F/H de ménage

Nous recherchons une femme ou homme de ménage pour 2/3h par semaine. Prise de poste dès que possible en CESU.

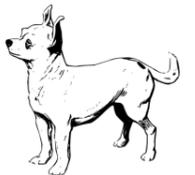


Sébastien HERVE, 2 La Bougrie -Manoir de la Ville Es Près - 22550 HENANBIHEN
Tel : 06.69.33.68.72

Recherche petit chien à adopter

Recherche petit chien à adopter, peu importe la race et l'âge.

Tel : 06.25.33.54.48



L'atelier Cocoon, institut de beauté à Hénanbihen

Bonjour tout le monde, voici le moment tant attendu pour vous annoncer le nom de l'institut...



"L'atelier Cocoon" sera ravi de vous accueillir du lundi au samedi (hors mercredi) en Journée continue de 9h15 à 18h30.

Vous aurez la possibilité prochainement de prendre rendez-vous sur une plateforme dédiée à cela ou par téléphone. N'hésitez pas à me suivre dans cette aventure sur ma page Facebook : Lateliercocoon ou sur instagram : @lateliercocoon22

Château de la Guérande - Hénanbihen : redonnons vie au berceau des Chateaubriand



Devenez mécène !

Nous avons repris la Guérande il y a un peu plus d'un an et nous attachons à lui redonner vie. Après les premiers travaux d'urgence, nous lançons maintenant la réfection des couvertures de l'aile Ouest. Campagne de financement participatif sur www.dartagnans.fr Vos participations sont déductibles des impôts à hauteur de 66% pour les particuliers et 60% pour les entreprises...et on a prévu de jolies récompenses !

Vous pouvez également déposer un chèque de participation, la Demeure Historique vous fera parvenir un reçu fiscal.

chateaudelaquerande@gmail.com / 06 49 11 74 84

Avec le soutien de :   

~ LAMBALLE TERRE & MER ~

~ PERMANENCES BONJOUR HABITAT OCTOBRE 2022 ~



02 96 32 96 66

| | | | |
|----------|----------------------|---|--------|
| Mardi 11 | 9h - 12h Sur RDV | Espace Lamballe Terre & Mer 41 rue Saint-Martin (Bât. A) Lamballe-Armor | ALEC |
| Mardi 11 | 14h-17h Sur RDV | Mairie de Moncontour 1 rue de Bel Orient Moncontour | ALEC |
| Jeudi 20 | 9h - 12h Sur RDV | Espace Lamballe Terre & Mer 41 rue Saint-Martin (Bât. A) Lamballe-Armor | ALEC |
| Jeudi 20 | 14h - 17h Sur RDV | Site de Lamballe Terre & Mer rue Christian de la Villéon Saint-Alban | ALEC |
| Mardi 4 | 9h30 - 12h30 | Espace France Service 23 rue de Penthièvre Jugon-Les-Lacs Commune Nouvelle | SOLIHA |
| Mardi 11 | 9h - 12h | Site de Lamballe Terre & Mer rue Christian de la Villéon Saint-Alban | SOLIHA |

| | | | |
|-----------------|----------------------|--|----------------|
| Mardi 18 | 9h30 - 12h30 | Mairie de Moncontour 1 rue de Bel Orient Moncontour | SOLIHA |
| Mardi 25 | 9h - 12h | Espace Lamballe Terre & Mer 41 rue Saint-Martin (Bât. A) Lamballe-Armor | SOLIHA |
| Tous les lundis | 14h30 - 17h30 | Espace Lamballe Terre & Mer 41 rue Saint-Martin (Bât. A) Lamballe-Armor | SOLIHA OPAH-RU |
| Jeudi 13 | 14h - 17h Sur RDV | Maison du département 17 rue du jeu de Paume Lamballe-Armor | ADIL |
| Mardi 11 | 14h - 17h Sur RDV | Espace Lamballe Terre & Mer 41 rue Saint-Martin (Bât. A) Lamballe-Armor | CAUE |
| Mardi 25 | 14h - 17h Sur RDV | Espace Lamballe Terre & Mer 41 rue Saint-Martin (Bât. A) Lamballe-Armor | CAUE |

~ EMPLOI : HABITATS PARTAGES ~

Vous êtes intéressé pour accompagner, au quotidien, 3 jeunes adultes en situation de handicap ? Aidez-les, chez eux, à leur domicile en colocation (horaires de jour et de nuit). Au sein du CIAS et de son équipe d'intervenants en habitats partagés de Lamballe-Armor (Lamballe), votre objectif est de répondre aux besoins des habitants en respectant leurs rythmes de vie et leurs projets individualisés.

Renseignements :

Carmen LE COUEDIC - 02 96 50 73 20 ou cias@lamballe-terre-mer.bzh

~ EAU ET ASSAINISSEMENT : ÉCONOMISONS NOTRE EAU ! ~

Notre territoire connaît actuellement une période de sécheresse intense. Malgré la pluie de ces derniers jours, cela ne suffit pas encore à alimenter nos réserves d'eau potable, l'alerte sécheresse est toujours maintenue. Pour vous accompagner, nous vous proposons un visuel regroupant différentes astuces pour économiser l'eau.

Pour plus d'infos : <https://www.lamballe-terre-mer.bzh/accueil/actualites/1476-62098/lalerte-secheresse-continue>

~ DIRECTION ENFANCE-JEUNESSE : OFFRE D'EMPLOI ~

La direction enfance jeunesse de Lamballe Terre & Mer recherche des animateurs (diplômés BAFA ou équivalent) pour ses activités de l'année scolaire 2022-2023 dans ses accueils de loisirs :

- les mercredis en journée complète ou demi-journée en accueil de loisirs 3-11 ans (au trimestre, à l'année scolaire, ponctuellement...). Sites de Lamballe-Armor, Bréhand, Quessoy, Pléneuf-Val-André, Plénée Jugon...
- les petites vacances scolaires en accueil de loisirs 3-11 ans et animations ados 11-17 ans sites de Lamballe-Armor, Bréhand, Quessoy, Pommeret, Pléneuf-Val-André, Plénée-Jugon...

Candidatures à envoyer par courriel à recrutement@lamballe-terre-mer.bzh ou par courrier à :

Monsieur le Président de Lamballe Terre & Mer - Direction des Ressources Humaines
41 rue Saint Martin – BP 9045 - 22404 LAMBALLE-ARMOR Cedex

Contacts - renseignements : enfance-jeunesse@lamballe-terre-mer.bzh ou 02-96-50-59-54

~ VACANCES DE LA TOUSSAINT (DU 22/10 AU 07/11) : INSCRIPTIONS ACCUEILS DE LOISIRS ~

- Inscriptions ALSH 3-10 ans : du 23 septembre au 12 octobre
- Inscriptions 11-17 ans : à partir du 7 octobre

Les inscriptions se font sur le portail activités enfance jeunesse de Lamballe Terre & Mer : www.bit.ly/portail-EJ

En cas de première inscription, veuillez contacter le service jeunesse de l'agglomération au 02 96 50 59 54

Toutes les informations (contacts, lieux d'inscriptions et programmes) sont en ligne sur le portail activités enfance jeunesse de Lamballe Terre & Mer

~ SUIVEZ L'ACTU ECONOMIQUE DE NOTRE TERRITOIRE ! ~

L'agglomération lance sa newsletter économie à destination des entreprises, commerces, artisans, employeurs... Tous les trimestres, retrouvez l'actualité sur l'économie locale, les dispositifs d'aides, les opportunités du territoire ou encore l'agenda économique.

Pour recevoir cette newsletter, inscrivez-vous dès à présent : bit.ly/newsletterLTM

~ INFORMATIONS DIVERSES ~

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DES OUTRE-MER
Liberté
Égalité
Fraternité



PORTES OUVERTES

GENDARMERIE DE DINAN



**12 OCTOBRE 2022
DE 14H À 17H**

ESPLANADE DE LA RÉSISTANCE À DINAN

STANDS MÉTIERS
DÉMONSTRATIONS
RECRUTEMENT

GENDARMERIE DINAN
1 BOULEVARD DE LUGO
22100 DINAN

0296398443
cgd.dinan@gendarmerie.interieur.gouv.fr

**VIOLENCES
FAITES AUX FEMMES**
Osez en parler !
DANS LES CÔTES D'ARMOR

Appelez le

02 96 68 42 42

24h/24h

7j/7

Plus d'informations sur
www.stop-violences-femmes.gouv.fr



Association européenne contre
les violences faites aux femmes
au Travail

01 45 84 24 24

contact@avft.org

Collectif Féministe Contre le Viol

N° national 0 800 05 95 95

APPEL GRATUIT / ANONYME /

ALERTE CRISE

Mesures préfectorales de restrictions à respecter en période de sécheresse pour tous les prélèvements d'eau à partir du réseau public d'alimentation en eau potable et dans le milieu naturel



Interdiction d'arroser les pelouses, les ronds-points, les espaces verts publics et privés et les massifs fleuris



Interdiction d'arroser les potagers



Interdiction de laver les véhicules



Fermures des fontaines publiques et privées Sauf en circuit fermé



Interdiction de remplir ou de vidanger les piscines



Activités industrielles et commerciales
Réduction de 25 % de la consommation moyenne hebdomadaire interannuelle



Interdiction d'arroser les terrains de sports, les pistes d'hippodrome les parcours et les greens de golf



Interdiction de nettoyer les façades, toitures, trottoirs et autres surfaces imperméabilisées



Agriculture :
Interdiction ou limitation de l'irrigation selon les cultures

~ AGENDA ~

Lundi 10 octobre : Atelier participatif sur la thématique des abords de l'école avec le cabinet Ersilie, à 19h00 à la salle des fêtes. Ouvert à tous les habitants.

Vendredi 14 octobre : Assemblée générale de l'association des parents d'élèves (APE) de l'école publique, à 20h30 dans la salle de motricité de l'école publique.

Samedi 15 octobre : Repas couscous de l'US Frémur-Fresnaye, à 19h à la salle des fêtes.

Vendredi 21 octobre : Assemblée Générale de l'AJHA (Association des Jeunes de Hénanbihen et ses Alentours) à 19h30 à la salle de la Résidence du Parc

Samedi 22 octobre : Jambon à l'os / repas à emporter de l'Ecole Saint-Joseph à partir de 18h à la salle des fêtes.

Vendredi 11 novembre : Cérémonie du souvenir de l'Armistice de 1918.

Samedi 19 novembre : Journée sportive à partir de 14h et trail nocturne à partir de 18h, organisée par l'association Hénantrail.

Vacances scolaires de la Toussaint du 22 octobre au 6 novembre 2022.

Date limite d'envoi d'articles pour le prochain bulletin : **15 octobre 2022**

mail : mairie.henanbihen.com@orange.fr

Important

Panneau Pocket

Pour d'autres infos, au fil de l'eau, téléchargez l'application Panneau-Pocket sur votre téléphone et choisissez

Hénanbihen 

Mairie : attention, nouveaux horaires à partir du 1er octobre !

La mairie est ouverte :

- Du lundi au vendredi de 9H à 12H
- Le lundi, mercredi, vendredi de 14h à 16h30
- Possibilité de prendre rendez-vous avec le Maire ou ses adjoints **le samedi.**

☎ : 02.96.31.52.49

Mail : mairie.henanbihen@wanadoo.fr

Agence postale :

L'agence postale est ouverte :
du **lundi au vendredi**
de 9H à 12H

Directeur de Publication
Jean-Michel LEBRET